



ÉGLISE CATHOLIQUE
EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Message des Evêques



FIN de VIE

La Présidence de la Conférence des évêques de France, fait une proposition spirituelle en lien avec le retour, à l'Assemblée nationale, **du texte relatif à la fin de vie**

Message pour le dimanche 21 juin

Chers amis, chers frères et sœurs,

Ce lundi 22 juin, la proposition de loi sur la fin de vie revient pour une troisième lecture à l'Assemblée nationale. Cette loi envisage de légaliser l'euthanasie et le suicide assisté en France. Depuis les premiers débats, nous, évêques de France, avons tenu à rappeler avec force qu'on ne prend pas soin de la vie en y mettant un terme, mais en l'accompagnant avec attention, jusqu'au bout.

La semaine dernière, le pape Léon a interpellé les parlementaires espagnols en ces termes : « La défense de la vie humaine n'est ni une question partielle ni un intérêt confessionnel : c'est un objectif de civilisation. Toute vie humaine doit être reconnue et protégée depuis sa conception jusqu'à son déclin naturel, dans toutes les circonstances de son existence. [...] La grandeur morale d'une nation se manifeste avant tout dans sa capacité à accompagner, protéger et aimer les vies qui traversent la plus grande fragilité. »

Du 22 au 30 juin, jour du vote à l'Assemblée nationale, nous invitons les catholiques qui le souhaitent à s'associer à une neuvaine de prière pour la vie. L'intention lue à ce sujet lors de la prière universelle d'aujourd'hui la démarre. Huit autres intentions particulières ont été préparées pour les jours à venir. Nous pouvons les intégrer dans notre prière quotidienne, avec un Notre Père, un Je vous salue Marie et un Gloire au Père. Qu'à l'aube de nouveaux débats, l'Esprit Saint éclaire les consciences et nous renouvelle dans l'espérance, pour que soit reconnue, protégée et respectée la dignité de toute vie humaine.

